

SUITE DE LA DEUXIÈME CLASSE, COMPRENANT LES LETTRES ÉCRITES À
ROME DEPUIS L'AN 380 JUSQU'À L'ANNÉE 385

LETTRE 25

À MARCELLA.

Depuis ma dernière lettre, dans laquelle je vous expliquais quelques mots hébreux, j'ai appris soudainement que certaines personnes s'acharnent à me décrier, et se plaignent de ce que, au mépris de l'autorité des anciens et de l'opinion générale, j'ai eu la témérité de corriger quelques endroits dans les évangiles. Je pourrais fort bien mépriser ces sortes de gens, car il est inutile de jouer de la lyre devant un âne; mais, de peur que, suivant leur coutume, ils ne m'accusent d'orgueil, je répondrai que je ne suis ni assez inepte, ni assez stupide (eux font consister toute leur sainteté dans la sottise et l'ignorance, disant qu'ils sont disciples des pécheurs, comme s'ils étaient saints parce qu'ils ne savent rien), pour croire, ou qu'il y a quelque chose à corriger dans les paroles du Seigneur, ou que tout n'est pas inspiré dans les évangiles. J'ai voulu seulement, d'après l'original grec, sur lequel mes censeurs eux-mêmes avouent que les versions ont été faites, corriger les exemplaires latins qui sont altérés, comme cela se prouve par les différences que l'on voit dans tous les livres. Si mes adversaires dédaignent de puiser à une source très pure, qu'ils boivent l'eau bourbeuse des ruisseaux; qu'ils n'apportent pas, dans la lecture des Livres saints, l'attention spéciale qu'ils mettent à savoir en quelles forêts se trouvent les oiseaux les plus délicats, sur quel rivage l'on pêche les meilleures huîtres; qu'ils ne montrent de la simplicité que pour dire que les paroles du Christ sont impolies, et que tant de sublimes esprits qui ont travaillé, depuis tant de siècles, à chercher le véritable sens de chaque parole, l'ont deviné bien plus qu'ils ne l'ont expliqué; qu'ils accusent d'ignorance l'Apôtre, lui à qui l'on disait que son grand savoir lui faisait perdre le sens.

Je n'ignore point qu'en lisant ces lignes, vous froncerez le sourcil; que vous craindrez que ma liberté d'expression ne devienne un nouveau sujet de querelles, et que vous voudriez s'il était possible, mettre votre doigt sur ma bouche, pour m'empêcher de dire ce que les autres ne rougissent pas de faire. Je le demande, que m'est-il donc échappé de trop libre ? Ai-je fait graver dans des bassins les images des faux dieux ?

Parmi des convives chrétiens, ai-je exposé aux yeux des vierges les embrassements des Bacchantes et des Satyres ? Ai-je parlé jamais de quelqu'un avec trop d'aigreur ? Ai-je déclamé contre ceux qui, de pauvres, sont devenus riches ? Ai-je blâmé ces héritages pris sur la mort ? Malheureux ! j'ai dit seulement que les vierges devraient être plutôt avec des femmes qu'avec des hommes, et voilà que j'ai encouru l'indignation de toute la ville, voilà que tous me montrent au doigt. *Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête, ceux qui me haïssent sans motifs, — et je suis devenu pour eux un sujet de risée,* (Ps 68,5) et vous pensez que je dirai quelque chose encore ?

Mais, de peur que Flaccus n'aille rire de moi et dire :

*Tu promis une coupe, ignorant ouvrier,
Et ta roue, en tournant, donne un vase grossier*
(Horat. Epist. ad Pisones)

revenons à nos ânes bipèdes, et, au lieu de jouer de la harpe devant eux, sonnons de la trompette à leurs oreilles. Qu'ils s'obstinent à lire: *Réjouissez-vous dans votre espérance, accommodez-vous au temps;* pour nous, lisons : *Réjouissez-vous dans votre espérance, servez le Seigneur.* Qu'ils disent que l'on doit recevoir les accusations contre un prêtre; pour nous, lisons : *Ne recevez d'accusation contre un prêtre que sur la déposition de deux ou trois témoins.* (Rom 12,12) — *Reprenez devant tout le monde ceux qui pèchent.* (1 Tim 5,19) Qu'ils approuvent cette leçon : *C'est un discours humain et digne d'être reçu avec une soumission parfaite;* pour nous, dussions-nous errer, attachons-nous aux exemplaires grecs et à l'Apôtre qui a dit en grec : *C'est une vérité certaine et digne d'être reçue avec toute la soumission possible.* (ibid. 1,15). Enfin, qu'ils se

plaisent à soutenir que le Christ monta sur un de ces chevaux qui viennent des Gaules; quant à nous, aimons à dire qu'il prit cet ânon dégage de tout lien, préparé, suivant Zacharie, pour le Sauveur, et, qui, en servant de monture au Christ, justifia cette prophétie d'Isaïe : *Heureux celui qui sème sur les bords de toutes les eaux, où travaillent le bœuf et l'âne !* (Is 32,20).

LETTRE 26

À MARCELLA.

Au sujet d'Onasus.

Les médecins, que l'on nomme chirurgiens, passent pour des gens cruels; moi, je les trouve malheureux. N'est-ce pas être malheureux, en effet, que de toucher sans miséricorde les blessures d'autrui, et de porter un fer impitoyable sur des chairs mortes; de traiter de sang-froid une chose que le malade lui-même ne peut regarder sans horreur, et de passer pour un ennemi ? Tel est le caractère de l'homme : la vérité lui semble amère, et le vice a des attraits pour lui. Isaïe, pour figurer la captivité à venir, n'a pas honte de marcher nu. Jérémie est envoyé du sein de Jérusalem vers l'Euphrate, fleuve de Mésopotamie afin de cacher, au milieu de peuples ennemis, chez l'Assyrien et dans le camp du Chaldéen, sa ceinture, et l'y laisser pourrir. Ézéchiël reçoit ordre de manger un pain, cuit d'abord sous des excréments humains, puis sous de la bouse, et composé de plusieurs espèces de grains. Il voit, d'un œil sec, mourir sa femme. Amos est chassé de Samarie. Pourquoi, je le demande ? Si ce prophète est banni, c'est que les chirurgiens spirituels, qui emploient le fer pour guérir les plaies faites par le péché, exhortent à la pénitence. L'apôtre Paul a dit : *Je suis devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité.* (Gal 4,16). Et comme les discours du Sauveur semblaient trop durs à ses disciples, plusieurs d'entre eux l'abandonnèrent.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si, déclamant contre le vice, j'offense beaucoup de gens. Je veux couper un nez qui sent mauvais; c'est à ceux, qui ont les écrouelles de trembler. Je veux rabattre le caquet de la corneille; que la corneille reconnaisse qu'elle n'est qu'une babillarde. N'y a-t-il dans Rome qu'un seul homme à qui l'on ait coupé le nez et défiguré le visage ? N'y a-t-il que le seul Onasus de Ségeste qui, d'une voix emphatique, pèse gravement comme dans une balance, des mots sonores et enflés outre mesure ? Je dis que certaines gens, à l'aide du crime, du parjure et du mensonge, sont parvenus à je ne sais quelles dignités. que te fait cela, toi qui te sens innocent ? Je ris à d'un avocat qui a besoin de patron; je me moque de son éloquence de bas aloi; que te fait cela, toi qui es disert ? Je veux m'élever contre des prêtres amis de l'or; toi, qui n'es pas riche, quel sujet as-tu de te fâcher ? Je veux enfermer Vulcain, et le consumer dans ses propres feux; es-tu son hôte ou son voisin, toi qui t'efforces d'écarter l'incendie des temples de l'idole ? Il me plaît à moi de tourner en dérision les larves, le chat-huant, le hibou et tes monstres du Nil; tout ce que je dis, tu crois qu'on te l'applique. Dès que ma plume s'efforce de stigmatiser un vice, tu vas criant que c'est à toi qu'on en veut. Là-dessus, tu me prends à partie, et tu m'accuses sottement de faire des satires en prose. Te semble-t-il que tu sois beau parce que tu as un nom qui porte quelque chose d'heureux ? Comme si l'on ne donnait pas à un bois le nom de *lucus*, parce que la lumière ne peut y pénétrer; aux déesses qui président à la vie, le nom de *Parcæ*, justement parce qu'elles n'épargnent personne; aux furies, celui d'*Euménides*, parce qu'elles sont loin d'être bienveillantes; aux Éthiopiens, celui d'*hommes argentés* ! Que si toujours tu te fâches, quand on décrit des objets hideux, je te dirai avec Perse :

Puissent un roi et une reine désirer de t'avoir pour gendre ! Puissent les jeunes filles se disputer ta main ! Que les roses naissent en foule sous tes pas !
(SAT 2,37-38)

Je te donnerai néanmoins un conseil, et te dirai ce qu'il faut que tu caches, afin de paraître plus beau. Que l'on ne voie pas ton nez au milieu de ton visage; que l'on n'entende pas le son de ta voix; tu pourras sembler alors et beau et éloquent.

Un certain sectateur de Montanus a voulu vous objecter des passages de l'évangile de Jean, dans lesquels notre Sauveur parle de retourner vers son Père, et promet d'envoyer le Paraclet. Pour quel temps a été faite cette promesse, en quel temps elle a été accomplie, c'est ce que nous apprennent les Actes des Apôtres. Il est raconté que dix jours après l'ascension du Seigneur, c'est-à-dire, cinquante jours après sa résurrection, le saint Esprit descendit, et que les croyants parlèrent diverses langues, en sorte que chacun d'eux s'exprimait dans la langue de tous les peuples. Alors, quelques hommes d'une foi encore faible prétendaient qu'ils étaient ivres de vin nouveau, mais Pierre, se levant au milieu des apôtres et de toute l'assemblée, dit : Hommes de la Judée, et vous tous qui habitez Jérusalem, considérez ceci, et prêtez l'oreille à mes paroles; — car, ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous pensez, puisqu'il n'est que la troisième heure du jour. — Mais c'est ce qui a été dit par le prophète Joël : — *Il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur : Je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens verront des visions, et vos vieillards auront des songes. — En ces jours-là, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.* (Joël 2,28).

Si donc l'apôtre Pierre, sur qui le Seigneur a fondé l'Église, affirme que la prophétie et la promesse dit Seigneur ont eu leur accomplissement en ce temps-là, comment pouvons-nous assigner un autre temps ? Mais si les montanistes veulent répondre que les quatre filles de Philippe ont prophétisé ensuite, — qu'il s'est trouvé un prophète Agabus, — que, dans le dénombrement des dons de l'Esprit, Paul a placé aussi des prophètes parmi les apôtres et les docteurs, — que lui-même a prédit beaucoup de choses touchant les hérésies futures et la fin du siècle; si les montanistes nous objectent cela, qu'ils sachent que nous ne rejetons pas une prophétie scellée par la passion du Seigneur, mais que nous n'avons point de communion avec ceux qui refusent de se rendre à l'autorité de l'ancienne et de la nouvelle Écriture. D'abord, nous différons quant aux règles de la foi. Nous disons que le Père, le Fils et le saint Esprit sont des personnes distinctes, tout en, n'ayant qu'une même substance mais les montanistes, suivant la doctrine de Sabellius resserrent la Trinité dans les bornes étroites d'une seule personne. Nous permettons les secondes nocces, plutôt que nous ne les autorisons, selon le précepte de Paul qui veut que les jeunes veuves se remarient; eux, au contraire, regardent les secondes nocces comme quelque chose de si criminel qu'ils traitent d'adultère quiconque se marie une seconde fois. Nous ne jeûnons, avec tout l'univers chrétien qu'un seul carême, suivant la tradition des apôtres; les montanistes font trois carêmes par an, comme si trois Sauveurs avaient souffert. Ce n'est pas qu'il ne soit permis de jeûner pendant toute l'année, excepté les jours de la Pentecôte; mais autre chose est d'offrir un présent par nécessité, autre chose de l'offrir de son propre mouvement.

Chez nous, les évêques tiennent le rang des apôtres; chez les montanistes, l'évêque n'occupe que la troisième place. Ils mettent au premier rang leurs patriarches de Pépusa en Phrygié; au second, ceux qu'ils appellent *Cenonas*, et dès lors les évêques sont relégués au troisième, c'est-à-dire presque au dernier rang, comme s'ils relevaient l'éclat de leur religion, on rejetant chez eux à la dernière place ceux qui chez nous occupent la première.

Ils ferment les portes de l'Église, presque pour chaque faute; nous autres, nous lisons chaque jour : *J'aime mieux la pénitence du pécheur que sa mort;* (Ez 18,23) et encore : *Celui qui tombe ne se relèvera-t-il pas,* (Jer 8,4) dit le Seigneur ? et encore : *Revenez à moi, enfants rebelles, et je guérirai vos plaies.* (Ibid. 22) S'ils sont rigides ce n'est pas qu'ils ne pèchent plus grièvement eux-mêmes; la différence entre nous et eux, c'est qu'ils rougissent de confesser leurs péchés, comme se croyant justes; tandis que nous, en faisant pénitence, nous obtenons plus facilement le pardon.

Je ne dis rien de ces mystères criminels où ils emploient le sang d'un enfant à la mamelle, qui doit être regardé comme un martyr. Oui, j'aime mieux n'y pas croire; tenons pour faux tout ce qui est sanguinaire. Ce que nous devons confondre, c'est le blasphème qui leur fait dire ouvertement que Dieu avait voulu d'abord, dans l'Ancien Testament, sauver le monde par Moïse et les prophètes; mais, que n'ayant pu le faire, il a pris un Corps dans le sein de la Vierge, qu'Il à prêché, qu'Il est mort pour nous dans le Christ, sous la figure du Fils; que, n'ayant pu sauver le monde par ces deux degrés, Il est descendu enfin par l'Esprit saint dans Montanus, Prisea et Maximilla, ces deux femmes insensées, et que Montanus, cet efféminé, ce demi-homme, a reçu la

plénitude que Paul n'a pas eue, puisqu'il dit : *Nous ne connaissons, nous ne prophétisons qu'en partie*; et encore : *Nous voyons maintenant comme en un miroir, et en énigme*. (1 Cor 13,9-12). Voilà des choses qui n'ont pas besoin d'être relevées; c'est confondre leurs erreurs, que de les dévoiler. Il n'est pas nécessaire non plus, dans une courte lettre, de chercher à détruire toutes les rêveries qu'ils débitent, puisque, possédant très bien les Écritures, vous n'avez pas été ébranlée par leurs arguments, et que vous avez simplement voulu me demander ce que j'en pense.

LETTRE 28

À ASELLA

Si je croyais pouvoir me reconnaître envers vous, je serais un insensé. Dieu seul est capable de rendre à votre sainte âme ce qu'elle mérite. Indigne que je suis de votre affection, je n'ai jamais dû penser, ni espérer de votre part une si grande amitié en Jésus Christ. Et, quoique certaines gens me prennent pour un scélérat, pour un homme plongé dans tous les crimes, ce qui est fort peu de chose encore en comparaison de mes péchés, vous faites bien toutefois de juger bons ceux mêmes qui sont méchants dans votre pensée; car il est dangereux de condamner le serviteur d'autrui, et l'on obtient difficilement le pardon, quand on parle mal des gens de bien. Viendra, viendra le jour où nous gémirons tous deux de ce que tant de personnes brûleront dans les feux.

Je suis un infâme, un fourbe et un artificieux, un menteur et un homme qui trompe avec l'art de Satan. Lequel est préférable, d'avoir cru cela, ou de l'avoir imaginé contre des innocents, ou même de ne l'avoir pas voulu croire touchant des coupables ? Quelques uns me baisaient les mains, et déchiraient ma réputation avec leurs langues de vipère; ils me plaignaient des lèvres, et se réjouissaient au fond du cœur. Le Seigneur les voyait et se riait d'eux, et moi, son pauvre serviteur, il me réservait avec eux pour son jugement futur. Celui-ci calomniait ma démarche et mon rire, celui-là médisait de mon visage, et cet autre suspectait ma simplicité. J'ai vécu de la sorte près de trois ans avec eux. Souvent un cercle nombreux de vierges m'entourait. J'expliquais souvent les livres divins à quelques-unes, le mieux qu'il m'était possible. Cette étude avait occasionnée l'assiduité, l'assiduité donnait lieu à l familiarité, la familiarité avait fait naître la confiance. Qu'elles disent si jamais elles ont observé en moi quelque chose qui ne fût pas digne d'un chrétien. Ai-je reçu de l'argent de l'une d'elles ? Les dons, soit grands, soit petits, ne les ai-je pas dédaignés ? L'or d'autrui a-t-il jamais retenti dans mes mains ? mes discours ont-ils été équivoques ? mon regard a-t-il été passionné ? On ne m'objecte que mon sexe, et encore ne me l'objecte-t-on que lorsque Paula se rend à Jérusalem. Soit : ils ont ajouté foi à la calomnie; pourquoi n'en croiraient-ils pas à la dénégation ? C'est le même homme que d'abord; il avoue mon innocence, lui qui depuis, longtemps me disait criminel; et certes, la vérité se trouve bien mieux dans les tortures que dans les plaisanteries; mais peut-être croit-on plus facilement des impostures, parce qu'il y a plus de plaisir à les entendre, et qu'on force les autres à les débiter.

Avant que je connusse la maison de la sainte Paula, Rome entière m'avait en haute estime. Au jugement de presque tout le monde, j'étais regardé comme digne du souverain sacerdoce. Damasus, de bienheureuse mémoire faisait le sujet de mes discours. On me disait saint on me disait humble et disert. Suis-je entré dans la demeure de quelque femme peu régulière ? Est-ce que des vêtements soyeux, des pierreries éclatantes, un visage fardé, l'amour de l'or ont pu m'entraîner et me séduire ? N'y avait-il donc, parmi les matrones romaines, d'autre femme capable de subjuguier mon cœur qu'une femme pénitente et mortifiée, négligée dans son extérieur, presque aveuglée par les larmes; une femme qui passait les nuits à fléchir la Miséricorde du Seigneur, et que le soleil trouva plus d'une fois en prière; une femme qui n'avait pour toute chanson que les psaumes, pour tout entretien que l'évangile, pour tout plaisir que la continence, pour toute nourriture que le jeûne ? Nulle autre femme ne pouvait-elle me séduire, que celle que je ne vis jamais manger ? Ravi de sa chasteté merveilleuse, à peine avais-je commencé de lui vouer mon respect, mon admiration, que toutes mes vertus m'abandonnèrent !

Ô envie, qui toujours te déchires toi-même la première ! Ô astuce de Satan, qui attaques toujours la sainteté ! De toutes les matrones romaines, les seules qui soient devenues la fable de la ville, c'est Paula et Mélanie, elles qui, méprisant leurs richesses, abandonnant leurs enfants, ont arboré la croix du Seigneur comme une sorte d'étendard de piété. Si elles allaient à Baies, si elles usaient de parfums exquis, si elles se faisaient de leur opulence et de leur veuvage un moyen de luxe et de liberté, on leur prodiguerait les titres de respect, on les appellerait saintes. Mais elles

veulent, dit-on, paraître belles sous le sac et la cendre, et descendre dans la géhenne avec leurs jeûnes et leurs mortifications; apparemment elles ne peuvent se perdre en même temps que la foule, au milieu des applaudissements publics. Si des Gentils, si des Juifs condamnaient ce genre de vie, elles auraient la consolation de ne déplaire qu'à ceux à qui le Christ ne plaît pas. Mais, ô crime, ce sont des chrétiens qui, négligeant de soigner leurs propres affaires, et d'arracher une poutre de leurs yeux, cherchent une paille dans l'œil d'autrui, blâment un projet de vie religieuse, en s'imaginant que c'est un remède à leurs maux, s'il n'y a personne de saint, si l'on calomnie tout le monde, si la foule de ceux qui se perdent se grossit, si la multitude de ceux qui pèchent va s'augmentant.

Vous aimez à prendre le bain chaque jour; un autre regarde comme quelque chose de sale cette sorte de propreté. Vous êtes rassasié de francolins, et vous vous faites gloire d'avoir mangé de l'esturgeon; moi, c'est de fèves que je me nourris. Vous vous plaisez au milieu des rires d'un cercle de bouffons; ce qui m'enchanté, moi y ce sont les larmes de Paula et de Mélanie. Vous désirez ce qui est à autrui; elles méprisent ce qui est à elles. Vous savourez les vins mêlés de miel; elle, trouvent l'eau froide plus agréable. Vous croyez perdre tout ce que vous ne possédez pas, tout ce que vous ne mangez pas, tout ce que vous ne dévorez pas dès à présent; elles désirent les biens futurs, et regardent comme vrai ce qui est écrit. Je le veux : qu'elle soit ridicule et vaine, cette conduite, fondée sur l'espérance de la résurrection des corps; que vous importe ? Pour nous, au contraire, votre vie nous déplaît. Soyez donc rempli d'embonpoint; ce qui me charme, c'est la maigreur et la pâleur. Vous vous persuadez que de tels gens sont malheureux; nous vous croyons bien plus malheureux encore. Nous nous rendons la pareille, et nous nous traitons l'un l'autre d'insensés. Ceci, noble Asella, je vous l'écris à la hâte, triste et les yeux pleins de larmes, au moment de m'embarquer; je rends grâces à mon Dieu d'avoir été digne d'être haï par le monde. Obtenez-moi par vos prières que je puisse retourner de Babylone à Jérusalem, et avoir pour maître, non point Nabuchodonosor, mais Jésus, fils de Josédéch. Vienne Ezras, et qu'il me reconduise en ma patrie. Insensé ! je voulais chanter le cantique du Seigneur sur une terre étrangère, et, abandonnant le mont Sinaï, je mendiais le secours de l'Égypte. Je ne me rappelais pas l'Évangile, qui nous apprend qu'au sortir de Jérusalem, on tombe aussitôt dans les mains des voleurs, on est dépouillé, blessé, tué. Mais, bien que le prêtre et le lévite me méprisent, il reste ce miséricordieux Samaritain qui, lorsqu'on lui disait : *Vous êtes Samaritain, vous êtes possédé du démon*, (Jn 20) rejeta le nom de possédé, et ne refusa pas celui de Samaritain; car ce qui est appelé *gardien* chez nous, est appelé *Samaritain* par les Hébreux. — Quelques-uns m'accusent de Magie; serviteur du Christ, je reconnais le titre de ma foi. Les Juifs donnent à mon Maître le nom de magicien; l'Apôtre, lui aussi, a été traité de séducteur. Dieu veuille que je ne sois exposé qu'à des tentations humaines et ordinaires ¹! Quelle part ai-je encore prise aux angoisses du Christ, moi qui combats sous l'étendard de la croix ? On a jeté sur moi la honte d'un faux crime; mais je sais qu'à travers la bonne et la mauvaise renommée, on arrive également au royaume des cieux.

Saluez Paula et Eustochium, qui sont toujours, en dépit du onde, mes sœurs dans le Christ. Saluez notre mère Albina, notre sœur Marcella, ainsi que Marcellina et la sainte Félicité; dites-leur : Nous serons tous un jour devant le tribunal du Christ, où chacun montrera la conscience qu'il eut pendant sa vie. Souvenez-vous de moi, ô modèle admirable de pudeur et de virginité, et, par vos prières, apaisez les flots sur ma route.

LETTRE 29

À PAULA.

L'antiquité admire Marcus Térentius Varro, parce qu'il a doté les Latins d'un nombre si prodigieux d'écrits. Les Grecs composés plus de livres que nul de nous ne pourrait, de sa main, en copier d'un auteur. Comme il serait assez inutile, chez des Latins, de donner un catalogue d'ouvrages grecs, je dirai quelques mots de l'auteur qui a écrit en latin; nous comprendrons alors que nous dormons le sommeil d'Épiménide, et que ce qu'ils mirent de zèle à s'instruire dans les lettres profanes, nous le mettons, nous, à amasser des richesses.

Or, Varro a écrit quarante-cinq livres sur les Antiquités, quatre livres sur la Vie du peuple romain ...

Mais à quoi bon parler de Varro et de Chalcentérus ? C'est pour en venir à Adamantius, notre Chalcentérus, qui a étudié les saintes Écritures avec tant de courage et d'ardeur, qu'il a reçu

saint Jérôme

bien justement le nom d'Adamantius. Voulez-vous savoir combien il a laissé de monuments de son génie ? La liste suivante vous l'apprendra. Il a écrit :

Sur la Genèse treize livres.
De mystiques Homélie, deux livres.
Sur l'Exode des fragments.
Sur le Lévitique des fragments.

Plus des Monobiblia.
Peri archon quatre livres.
Sur la Résurrection deux livres.
Encore sur la Résurrection douze dialogues.

Voyez-vous et les Grecs et les Latins surpassés par un seul écrivain ? Car, où est l'homme qui ait pu jamais autant lire que celui-là a écrit ? Or, pour de semblables travaux, quelle récompense reçut-il ? Il est condamné par l'évêque. Démétrius, quoique défendu par les prêtres de Palestine, d'Arabie, de Phénicie et d'Achaïe. La ville de Rome souscrit à cette condamnation; elle suscite le sénat contre lui, non point à cause de quelque dogme nouveau, non point à cause d'une hérésie, comme le prétendent aujourd'hui les chiens qui aboient contre lui, mais parce qu'on ne lui pardonnait pas l'éclat de son éloquence et de son savoir, et que, devant sa parole tous paraissaient muets.

Comment il s'est fait que j'aie écrit ces lignes, à la faible lueur d'une modeste lampe, et avec plus de rapidité que de circonspection, c'est ce que vous pourrez comprendre, si vous songez aux Epicure et aux Aristippe.

LETTRE 30

À PAMMACHIUS

Apologétique de Jérôme, prêtre, à Pammachius, pour les livres contre Jovinianus.

Si j'ai différé jusqu'à présent de vous écrire, votre silence en a été cause; car je craignais, en l'interrompant, de vous causer plus d'importunité que de plaisir. Maintenant, prévenu par votre douce lettre, par une lettre qui m'invite à philosopher sur un de nos dogme je reçois à bras ouverts, comme on dit, un ancien condisciple, mon camarade et mon ami. Je cherche à faire de vous le défenseur de mes faibles ouvrages; mais auparavant je voudrais en vous fléchir mon juge, ou plutôt instruire mon avocat de tous les griefs dont on me charge; car, ainsi que le dit Tullius, votre compatriote, et que l'avait déjà dit Autonius, dans un petit ouvrage, le seul qu'il ait composé : «Le premier moyen d'assurer le gain d'une cause, c'est de l'étudier avec soin.»

Quelques uns donc me blâment d'avoir, dans les livres contre Jovinianus, trop élevé la virginité, et trop abaissé le mariage. Ils disent que c'est, en quelque façon, condamner le mariage que de louer si fort la chasteté, de manière à mettre une énorme différence entre une vierge et une femme mariée. S'il m'en souvient bien y le sujet de mes débats avec Jovinianus consiste en ce qu'il égale le mariage à la virginité, tandis que je mets la virginité au-dessus du mariage; qu'il trouve peu de différence ou qu'il n'en trouve point, tandis que j'en trouve une très grande, entre l'un et l'autre état. Enfin, et c'est de quoi nous vous sommes redevables à vous, après le Seigneur, il n'a été condamné que pour avoir osé égaler le mariage à la virginité perpétuelle. Mais, s'il n'y a point de différence entre une vierge et une femme mariée, pourquoi donc Rome n'a-t-elle pu entendre professer une doctrine aussi impie ? L'homme engendre les vierges, mais les vierges n'engendrent pas l'homme. Point de milieu : il faut être, ou de mon sentiment ou de celui de Jovinianus. Si l'on me blâme de mettre le mariage au-dessous de la virginité, on doit le louer de les mettre sur le même rang; mais puisqu'il a été condamné pour cela, sa condamnation doit autoriser mon ouvrage. Si les gens du monde ne peuvent souffrir qu'on les place dans un rang inférieur à celui des vierges, je m'étonne que des clercs, des moines et des hommes voués à la continence ne fassent pas l'éloge de la profession qu'ils ont embrassée. Ces derniers s'abstiennent de leurs épouses pour garder la chasteté comme les vierges, et cependant ils ne

mettent aucune différence entre les femmes mariées et les vierges. Qu'ils reprennent donc leurs femmes qu'ils avaient abandonnées; ou, s'ils persistent à s'en tenir éloignés, leur silence même fera bien connaître que l'état qu'ils préfèrent au mariage est le meilleur.

Suis-je si peu versé dans les Écritures, et si novice dans les pages sacrées, que je n'aie pu suivre une ligne, et le plus faible enchaînement de paroles entre la virginité et le mariage ? Sans doute, j'ignorais qu'il est écrit : *Ne sois pas trop juste*; (Ec 7,017) et, en me tenant en garde d'un côté, je me suis laissé blesser à l'autre. Je m'explique : est-ce que par hasard, en combattant de pied ferme contre Jovinianus, je me suis laissé blesser par derrière au manichéen ? Dès le commencement du livre, n'ai-je pas dit : «Je ne vais point, à l'exemple de Marcion et du manichéen, déclamer contre le mariage, ni regarder comme impure toute union des deux sexes, me laissant prendre aux erreurs de Tatianus chef des encratites, qui condamne et réprouve, non seulement le mariage, mais encore les viandes que Dieu a créées pour l'usage des hommes. Nous savons que, dans une grande maison, il se trouve, *non seulement des vases d'or et d'argent, mais, aussi des vases de bois et d'argile*; (21 Cor 3,10-12) et, sur les fondements du Christ, fondements que l'architecte Paul a jetés, les uns bâtissent avec de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, les autres, au contraire, avec du foin, du bois et de la paille. Nous n'ignorons point que le mariage est chose respectable, et que la couche nuptiale est sans tâche. Nous avons lu le premier commandement de Dieu : *Croissez, multipliez, et remplissez la terre*. (Gen 1,28) mais si nous approuvons le mariage, nous lui préférons néanmoins la virginité, qui en est le fruit. Est-ce que l'argent cessera d'être argent, parce qu'il est moins précieux que l'or ? Est-ce faire injure à l'arbre et au blé que de préférer les fruits à la racine et aux feuilles le froment à la tige et à l'Œpi ? De même que les fruits proviennent de l'arbre, le froment de la tige, de même la virginité est produite par le mariage. Le grain qui donne cent pour un, celui qui donne simandre, celui qui donne trente, ne laisse pas, quoiqu'il provienne d'une même terre, d'une même semence, de différer beaucoup en nombre. Le nombre trente a rapport au mariage; car l'union même des doigts, qui s'enlacent et s'allient comme en une sorte de doux baiser, représente l'Union du mari et de la femme. Le nombre soixante se rapporte aux veuves, et on le désigne en mettant un doigt sur un autre; car elles sont dans les angoisses et les tribulations; mais plus il leur est pénible, d'être privés d'un plaisir qu'elles goûtèrent jadis, plus aussi leur récompense sera grande. Pour le nombre cent, — faites bien attention à ceci, lecteur, — on passe de la main gauche à la droite, puis, avec les mêmes doigts dont, à la main gauche, où s'était servi pour désigner l'état des personnes mariées et des veuves, on forme un cercle qui représente la couronne de la virginité.

Or, je vous prie, parler de la sorte est-ce condamner le mariage ? Nous avons comparé la virginité à l'or, le mariage à l'argent. Nous avons dit que les grains dont, les uns rendent cent pour un, les autres soixante et les autres trente, sont produits de la même terre et de la même semence, bien qu'ils diffèrent beaucoup en nombre. Et quel lecteur sera donc assez peu équitable pour me condamner, non point d'après mes paroles, mais d'après sa propre pensée ? Assurément, nous avons été, à l'égard du mariage, beaucoup plus indulgents que la plupart des docteurs grecs et latins, qui appliquent aux martyrs le nombre cent, aux vierges le nombre soixante, aux veuves le nombre trente, et qui, par là, excluent le mariage de la bonne terre et du champ que le père de famille a ensemencé. Mais, afin qu'il ne semblât pas que, après avoir été réservé dans le commencement de mon livre, je ne gardais plus de bornes par la suite, n'ai-je pas eu soin, une fois les divisions établies, et prêt à entrer en matière, de dire aussitôt : «Je vous en conjure, vierges de l'un et de l'autre sexe, et vous qui vivez dans la continence, et vous qui êtes engagés dans le mariage ou même dans de secondes noces, aidez mes efforts par vos prières, c'est de vous tous que Jovinianus est l'ennemi.» Ceux dont les prières me sont nécessaires, que je réclame pour soutiens de mon œuvre, ai-je pu, me laissant aller aux erreurs des manichéens, condamner leur profession ?

Poursuivons, car les bornes étroites d'une lettre ne me permettent pas de m'arrêter longtemps à chaque chose l'une après l'autre. En expliquant ce passage de Paul : *Le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari; de même le corps du mari n'est point à lui, mais à sa femme*, (1 Cor 7,4) nous avons ajouté : «Toute cette question ne regarde que les hommes engagés dans le mariage, et il s'agit de savoir s'il leur est permis de renvoyer leur femme, ce que le Seigneur a défendu dans l'Évangile. C'est pour cela que l'Apôtre dit : *Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme*, (Ibid. 1) comme s'il y avait du danger à toucher une femme, et que l'on pût s'en approcher sans se perdre. De là vient que Joseph, lorsque cette Égyptienne voulait le toucher, s'échappa de ses mains et lui abandonna son manteau. Mais, comme celui qui s'est une fois marié ne peut, sans le consentement de sa femme, vivre dans la continence, ni la répudier sans motif, il faut qu'il lui rende le devoir conjugal, parce qu'il s'est

engagé, volontairement à être obligé de le lui rendre.» Celui qui dit que c'est un précepte du Seigneur de ne pas répudier une femme, et que l'homme ne doit pas, sans un mutuel consentement, séparer ce que Dieu a uni, peut-on dire que celui-là condamne le mariage ?

L'Apôtre dit ensuite : *Mais chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, celui-ci une manière, celui-là d'une autre.* (1 Cor 7) En expliquant ce passage, nous avons ajouté : «Il est facile, dit l'Apôtre, de voir ce que je demande. Mais, comme dans l'Église, les dons sont divers, je permets le mariage, pour qu'il ne semble pas que je condamne la nature. Remarquez encore ceci : Autre est le don de la virginité, autre celui du mariage; car, si la récompense du mariage et de la virginité était la même, l'Apôtre, après avoir conseillé de garder la continence, n'eût point ajouté : *Mais chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre.* Là où chacun a son don spécial, là se trouve diversité de dons. J'avoue que le mariage est aussi un don de Dieu, mais entre un don et un don il y a, une grande différence. Enfin, l'Apôtre, parlant d'un incestueux qui faisait pénitence : *Pardonnez-lui plutôt, dit-il, et tâchez de le consoler.* — *Ce que vous lui accorderez, je l'accorde aussi.* (2 Cor 2,7-10). Et, de peur que nous ne pensions que l'on puisse faire cas d'un don qui vient de l'homme, il ajoute : *Car, si j'ai accordé quelque chose, je l'ai accordé à cause de vous, et devant Jésus Christ.* (Ibid.). Les dons du Christ ne sont pas tous de même nature. Voilà pourquoi Joseph, qu'était le type du Sauveur, avait une robe de couleurs diverses. Nous lisons aussi dans le psaume quarante-quatrième : *La reine est restée debout à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, et étant couverte de ses divers ornements.* (Ps 44,10). L'apôtre saint Pierre dit encore : *Comme cohéritiers de la grâce infinie de Dieu,* (Pi 3,7) ce que le grec exprime d'une manière plus forte et plus énergique, par le mot *pikilis*, qui signifie varié.»

Je vous le demande, qu'elle opiniâtreté n'est-ce pas de ne vouloir point ouvrir les yeux à la plus éclatante lumière ? Nous avons dit qu'il est, dans l'Église, plusieurs sortes de dons, que le don de la virginité diffère de celui du mariage; nous avons ajouté un peu après : Oui, le mariage est un don de Dieu; mais entre un don et un don il y a une grande différence. Et ce que je proclame à haute voix, comme un don de Dieu, l'on m'accuse de le condamner ? Or, si Joseph est le type du Seigneur, cette robe de couleurs diverses dont il était revêtu nous représente aussi les divers états des vierges, des veuves, de ceux qui vivent dans la continence ou qui sont engagés dans le mariage. Puis-je donc avoir regardé comme profanes ceux qui appartiennent à la tunique du Christ, surtout quand j'ai dit que la reine elle-même, c'est-à-dire, l'Église du Seigneur, qui est revêtue d'un habit d'or, est aussi environnée de divers ornements ? Parlant ensuite du mariage, toujours nous avons professé la même opinion. «Cet endroit, avons-nous dit, ne fait rien à notre sujet; car saint Paul nous apprend par là, suivant les enseignements du Sauveur, qu'un mari ne doit point, hors le cas de fornication, répudier sa femme, et qu'une femme répudiée ne peut, du vivant de son mari, épouser un autre homme; mais qu'elle doit, au contraire, se réconcilier avec son époux. Et dans un autre endroit : *La femme est liée à la loi du mariage, tant que son mari est vivant; mais si son mari meurt, elle est affranchie de cette loi : qu'elle se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur,* (1 Cor 7,39) c'est-à-dire, qu'elle se marie à un chrétien. Celui qui permet les secondes et les troisièmes noces, pourvu, qu'elles se fassent dans le Seigneur, défend-il les premières noces avec un païen ?» Que mes détracteurs ouvrent les oreilles, je les en conjure, et qu'ils voient que j'ai permis le secondes et les troisièmes noces, pourvu qu'elles se fassent dans le Seigneur. Moi, qui n'ai pas condamné les secondes, ni les troisièmes, ai-je donc pu condamner les premières ?

Lorsque j'ai expliqué ce passage de l'Apôtre : *Un homme est-il appelé, à la foi, étant incirconcis, qu'il n'affecte point de paraître incirconcis. Un autre y est-il appelé, n'étant pas circoncis, qu'il ne se fasse point, circoncire,* (1 Cor 7,18) alors, quoique certains interprètes, fort versés dans les Écritures, prétendent que ceci doit s'appliquer à la circoncision et à la servitude de la loi, n'en ai-je pas fait clairement l'application au mariage, et n'ai-je pas dit : «Si un homme est appelé à la foi, étant incirconcis, qu'il ne se fasse pas circoncire.» En d'autres termes, vous aviez une épouse quand, vous fûtes appelé à la foi, ne croyez pas que la foi du Christ soit pour vous, un motif de séparation. *Ce n'est rien d'être circoncis ou d'être incirconcis, mais observer les commandements de Dieu c'est tout.* (Ibid. 19). Le célibat, comme le mariage, ne sert à rien, sans les œuvres, puisque la foi même, apanage particulier des chrétiens, est une foi morte, si elle n'est soutenue par les œuvres; autrement, l'on pourrait mettre au nombre des saintes et les vierges de Vesta, et les femmes qui, après un premier *Avez-vous été appelé à la foi, étant esclave ? que cela ne vous trouble point; mais faites-en un bon usage, quand même vous pourriez être libre.* (1 Cor 7,25). En d'autres termes, si vous êtes marié et attaché à une femme; si vous lui rendez le devoir

conjugal, parce que, votre cœur n'est pas en votre puissance; ou, pour mieux dire, si vous êtes esclave de votre femme, ne vous attristez point pour cela, et ne regrettez pas la perte de votre virginité. Et quand même vous pourriez trouver quelque motif de séparation, afin de vivre librement en continence, ne compromettez pas le salut de votre épouse pour faciliter le vôtre; gardez encore un peu votre épouse ne la devancez pas, attendez qu'elle vous suive; et si vous montrez quelque patience, votre épouse deviendra votre sœur.»

Dans cet endroit aussi où nous avons expliqué ce passage de Paul : *Quant aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, mais voici le conseil que je donne, comme ayant reçu de Dieu la grâce d'être son fidèle ministre*, (1 Cor 7,25) nous avons préféré la virginité en conservant la prérogative du mariage. «Si le Seigneur, disions-nous, eût fait un précepte de la virginité, Il aurait semblé condamner le mariage et détruire cette source de génération qui produit les vierges elles-mêmes. S'il avait coupé la racine de l'arbre, comment pourrait-Il cueillir des fruits ? S'il n'eût d'abord jeté les bases, comment élèverait-Il l'édifice et y mettrait-Il le comble ?» Puisque j'ai dit que le mariage c'est la racine, que la virginité ce sont les fruits; que le mariage c'est le fondement, et que la chasteté perpétuelle c'est l'édifice ou le comble, qui sera donc assez rongé par l'envie, assez aveuglé par le désir de décrier, pour ne pas vouloir, là où il se trouve un édifice ou un comble, reconnaître qu'il y a un fondement qui supporte le tout ?

Après avoir, en un autre endroit, cité ce passage de l'Apôtre : *Êtes-vous lié avec une femme ? ne chercher point à vous délier. N'avez-vous point de femme ? ne cherchez pas à vous marier*, (1 Cor 7,27) nous avons aussitôt ajouté : «Chacun de vous a ses limites; rendez-moi ce qui m'appartient, et gardez ce qui est à vous. Si vous êtes lié avec une femme, ne la répudiez pas; si vous ne l'êtes pas, n'en cherchez point une autre. Comme je ne prétends pas, moi, délier ceux qui sont unis par les liens du mariage, n'entreprenez pas non plus de lier ceux qui sont dégagés de tout lien.»

J'ai déclaré aussi dans un autre endroit, et de la manière la plus formelle, ce que je pense de la virginité et du mariage. «L'Apôtre, ai-je dit, ne veut pas nous surprendre ni forcer nos inclinations; mais il nous conseille ce qu'il y a d'honnête et de saint, nous exhorte à servir Dieu du fond de notre âme, à considérer attentivement ce qu'il exige de nous, à être toujours prêts à faire sa Volonté, afin que, s'Il nous ordonne quelque chose, nous l'exécutions sur-le-champ: pareils, à des soldats généreux, qui sont toujours sous les armes, et que nous ne nous embarrassions pas de ces frivoles soins qui, suivant l'Ecclésiaste, font la seule occupation des gens du monde.

Après avoir comparée l'état des vierges avec celui des personnes mariées, nous avons fini par ces mots : «Là où il est un bon et un meilleur état, il ne saurait y avoir une même récompense pour chacun de ces états. Or, si la récompense ne peut être la même, il faut bien que les dons soient différents aussi. Il y a donc autant de différence entre le mariage et la virginité qu'il y en a entre ne pas pécher et faire le bien, ou, tout au moins entre ce qui est bon et ce qui est meilleur.

Et dans la suite, lorsque nous disons: «L'Apôtre, après avoir achevé d'examiner la question du mariage et de la virginité avec une telle sagesse, une telle réserve dans les préceptes, qu'il ne s'écarte ni à droite ni à gauche., mais qu'il marche par la voie royale, et suit le conseil du Sage : *Ne sois pas juste à l'excès*, (Ec 7,17) l'Apôtre compare de nouveau la monogamie à la bigamie, et de même qu'il avait préféré la virginité au mariage, de même il préfère les premières noces aux secondes,» ne Écritures, que la gauche, ce que c'est que la droite, et ce qu'il faut entendre par ces mots : *Ne sois pas juste à l'excès ?* En effet, c'est aller à gauche que de s'abandonner, comme les Juifs et les Gentils, à la fougue de la passion, et de soupirer toujours pour de honteux plaisirs. C'est aller à droite que de suivre les erreurs des manichéens, et, sous le voile d'une chasteté simulée, de se laisser prendre aux filets de l'impureté. C'est aller par la voie royale que d'aspirer à la virginité, sans condamner le mariage.

En outre, qui donc jugera mes faibles écrits d'une manière assez peu équitable pour prétendre que je condamne les premières noces, moi surtout qui, parlant des secondes, ai dit en termes formels : «L'Apôtre permet les secondes noces, mais aux personnes qui veulent se marier, mais à celles qui ne peuvent garder la continence, de peur que, *après avoir vécu avec mollesse, elles ne secouent le joug du Christ, et ne veuillent se remarier, encourant ainsi la condamnation, parce qu'elles ont rendu vaine la foi qu'elles lui avaient donnée*, (1 Cor 7,40) et s'il fait cette concession, c'est que beaucoup d'entre elles sont retournées en arrière, et ont suivi Satan. — *Au reste, elles seront plus heureuses, si elles demeurent veuves*. (1 Tim 5,11). Et aussitôt il s'appuie de l'autorité apostolique : *C'est ce que je leur conseille*. Mais, dans la crainte que l'autorité de l'Apôtre, comme celle d'un homme ordinaire, ne semblât pas avoir assez de poids, il ajoute : *Or, je crois que j'ai aussi Esprit de Dieu*. Lorsqu'il exhorte à la continence, il donne un conseil qui vient, non pas de l'homme, mais de l'Esprit de Dieu; et, lorsqu'il permet de se marier une seconde fois, il n'en appelle pas à l'esprit de Dieu, mais il use d'une prudence merveilleuse, sachant

proportionner les obligations aux forces de chacun.»

Après donc avoir cité les passages dans lesquels l'Apôtre permet les secondes nocces, nous avons aussitôt ajouté : «De même qu'aux vierges il permet le mariage comme une sauvegarde contre la fornication, et rend excusable un état qui, de soi, ne leur offre aucun attrait, de même il permet aux veuves un second mariage, comme un préservatif contre un danger semblable; car il vaut mieux ne connaître qu'un homme, quoique en secondes ou en troisièmes nocces, que d'en connaître plusieurs, c'est-à-dire, qu'il est plus pardonnable de se prostituer à Un seul homme qu'à plusieurs.

Loin d'ici la calomnie. Nous avons, en cet endroit, parlé des secondes, des troisièmes, et même, si l'on le veut, des quatrièmes nocces, mais, non pas des premières. Et, pour montrer que, lorsque nous avons dit qu'il est plus pardonnable de se prostituer à un seul homme qu'à plusieurs, nous n'avons point voulu parler des premières nocces, puisqu'il ne s'agissait que des secondes et des troisièmes, voici comment nous avons terminé la question de la bigamie et de la trigamie : «Tout est permis, mais tout n'est pas expédient. Je ne condamne point ceux qui se marient deux fois, trois même, si cela se peut, huit fois. Je dis plus encore : Je suis loin de repousser un débauché qui se repent. Il faut juger également de ce qui est également permis.»

Qu'il rougisso donc mon détracteur, lui qui m'accuse de condamner les premières nocces, qu'il rougisso en lisant ces mots : «Je ne condamne point ceux qui se marient deux fois, trois fois, et même, si cela se peut, huit fois.» Il y a de la différence entre ne pas condamner une chose et la louer, entre excuser des faiblesses et vanter des vertus. Si l'on me trouve trop sévère lorsque je dis «qu'il faut juger également de ce qui est également permis», on ne me trouvera pas, je pense, cruel et rigide, quand on verra que j'assigne une place à la virginité et au mariage, une autre place à ceux, qui se marient trois fois, ou même huit fois, une autre place enfin à ceux qui se repentent.

Notre langage a montré, dans les pages suivantes, que le Christ est vierge selon la chair, et, selon l'esprit, marié une seule fois, puisqu'Il n'a qu'une épouse, qui est l'Église; puis, après cela, on nous accuse de condamner le mariage ? L'on prétend que je condamne le mariage, moi qui m'exprime en ces termes : «Nul doute que les prêtres de l'ancienne loi ne soient descendus d'Aaron, d'Eléazar et de Phinéas; or, comme ceux-ci furent mariés, l'on pourrait avec raison se prévaloir contre nous de leur exemple, si, professant l'erreur des Encratites, nous prétendions qu'il faut condamner le mariage.» Quoi ! nous combattons Tatianus, chef des Encratites, qui rejette le mariage et nous sommes censés nous-mêmes le rejeter aussi ! D'ailleurs, en comparant les vierges avec les veuves, je montre bien ce que je pense du mariage, et j'ai placé dans trois classes différentes les vierges, les veuves ou les personnes continentes, puis les personnes mariées; c'est ce que prouvent assez les lignes suivantes : «Je ne nie pas que les veuves ne soient heureuses, si, après le baptême, elles demeurent dans leur état. Je ne veux pas non plus diminuer le mérite des femmes qui vivent chastement avec leurs maris. Toutefois, comme les veuve sont, aux yeux de Dieu, plus dignes de récompense que les femmes asservies au devoir conjugal, elles ne doivent pas trouver mauvais que l'on préfère la virginité au veuvage.»

Ayant encore cité ces paroles de l'Apôtre aux Galates : *Nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi*, (Gal 2,16) voici comment nous les avons expliquées : «Le mariage est aussi une œuvre de la loi; c'est pour cette raison qu'elle maudit les femmes qui n'ont pas d'enfants. Que si l'évangile même, permet le mariage, autre chose est néanmoins de compatir à la faiblesse, autre chose de promettre des récompenses à la vertu. Ainsi, nous avons dit clairement que la loi évangélique permet le mariage, mais cependant que les personnes mariées, qui pourtant remplissent les devoirs de leur état, ne peuvent obtenir la gloire due à la virginité.» Que si un tel sentiment révolte les gens mariés, ce n'est pas à moi qu'ils doivent s'en prendre, mais aux saintes Écritures, mais aux évêques, aux prêtres, aux diacres, à tout l'ordre sacerdotal et lévitique, parce que ceux-ci, savent bien qu'ils ne peuvent offrir des sacrifices, et être en même temps asservis aux obligations conjugales. Et à l'occasion d'un passage de l'Apocalypse, que nous avons cité, n'avons-nous pas déclaré manifestement ce que nous pensons des vierges, des veuves et des personnes mariées ? *Ce sont là ceux qui chantent ce cantique nouveau, que nul ne peut chanter, s'il n'est vierge. Ce sont là les prémices de Dieu et de l'Agneau, et ils sont sans tâche.* (Ap 14,4). «Si les vierges sont les prémices que l'on offre à Dieu, les veuves et ceux qui, dans le mariage, gardent la continence, seront donc après les prémices, c'est-à-dire, au second et au troisième rang. Nous mettons au second et au troisième rang les veuves et les personnes mariées, et l'on dit que, par une fureur d'hérétiques, je condamne le mariage.»

Il est, dans notre livre, beaucoup d'autres choses, que nous avons dites avec une sage réserve, touchant les vierges, les veuves et les personnes mariées. Jaloux d'être bref, je ne rapporterai plus qu'un passage; et il n'y a, je pense, qu'un ennemi déclaré ou un fou, qui puisse y trouver à redire. Ayant doué rappelé que le Seigneur S'était trouvé aux nocces de Cana, en Galilée,

voici ce que j'ajoutai après quelques autres raisons : «Celui qui n'assista qu'une fois à des noces, enseigne qu'il ne faut non plus se marier qu'une fois. Ce serait nuire peut-être au mérite de la virginité que de ne pas mettre le mariage au troisième rang, c'est-à-dire, après la virginité, après la chasteté des veuves. Mais comme il n'appartient qu'à des hérétiques de condamner le mariage, nous les écoutons volontiers, car l'Église ne condamne pas le mariage, mais elle lui préfère le veuvage et la virginité; elle ne le rejette pas, mais elle le met au rang qui lui convient, comme je l'ai dit, que *dans une grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais qu'il y en a aussi de bois et de terre, et les uns sont pour des usages honorables, et les autres pour des usages vils et honteux.* — *Celui qui se purifiera deviendra un vase d'honneur, un vase nécessaire et propre à toutes sortes de bonnes œuvres.* (2 Tim 2,20-21). Tous les éloges que l'on peut faire du mariage nous les écoutons donc volontiers. Nous entendons volontiers louer le mariage, et l'on nous accuse de le condamner ! L'Église ne condamne pas le mariage, mais elle lui préfère le veuvage et la virginité.; que vous le vouliez, que vous ne le vouliez pas, les personnes mariées sont au-dessous des vierges et des veuves. L'Église ne condamne pas le mariage, quand il reste dans ses limites naturelles, mais elle lui préfère le veuvage et la virginité; elle ne le rejette pas, mais elle le met au rang qui lui convient. Il ne tient qu'à vous si vous le voulez, de vous élever au second rang de la chasteté; pourquoi vous indignez de n'être qu'au troisième rang, si vous ne voulez pas monter plus haut ?

Donc, puisque j'ai marché, voyageur circonspect, avec tant de prudence, de l'un à l'autre mille du chemin, et que j'ai si souvent averti le lecteur que j'approuve le mariage, de manière cependant à lui préférer les personnes vouées à la continence, les veuves et les vierges, un lecteur sage et bienveillant aurait dû, par tout le reste juger, de ce qui lui semblait sévère, et ne pas m'accuser d'avoir professé, dans un même livre, des opinions contraires. Où trouver, en effet, un homme assez stupide, assez peu versé dans l'art d'écrire, pour louer et blâmer à la fois une même chose, pour abattre ce qu'il a élevé, pour élever ce qu'il a abattu, enfin, pour se blesser lui-même de sa propre épée, après avoir triomphé de son adversaire ? Si les hommes grossiers et sans aucune teinture de la rhétorique ou de la dialectique, déchiraient, ma réputation, j'excuserais volontiers leur manque de savoir, et je ne m'irriterais pas d'une attaque où il y aurait plus d'ignorance que de méchanceté. Maintenant, puisque ce sont des hommes instruits et versés dans les belles lettres, qui aiment mieux flétrir mes écrits que de se donner la peine de les comprendre, je leur réponds en deux mots qu'ils doivent apporter remède aux fautes, et non pas les blâmer seulement. Le champ est ouvert, l'ennemi est en présence; la pensée de l'adversaire est manifeste; et, pour me servir des paroles de Virgile, il faut regarder en face celui qui, défie; qu'ils viennent donc lui répondre, qu'ils se présentent dans la lice d'une manière convenable, et non pas la verge à la main, comme dans leurs écoles; qu'ils me montrent ce que j'ai pu ajouter à leurs écrits, ou bien en retrancher. Je n'écoute pas des censeurs, je suis docile à des "maîtres. C'est une manière d'enseigner molle et efféminée que de venir, du haut des remparts, apprendre au soldat qui combat comment il doit porter ses coups quand on est embaumé de parfums, on a mauvaise grâce à taxer de lâcheté un guerrier tout inondé de sang.

Et lorsque je parle de la sorte, je ne dois point être accusé de vanité, comme si je disais que j'ai combattu seul pendant que les autres dormaient. Je dis seulement que ceux-là peuvent combattre avec moins de péril qui m'ont vu couvert de blessures. Je ne veux pas vous voir dans un combat où vous n'avez qu'à vous défendre, et où, laissant oisive la main droite, vous parez de la gauche, avec le bouclier, les coups de l'ennemi. Il faut, ou frapper, ou mourir; je ne puis vous proclamer vainqueur, si je ne vois votre adversaire étendu mort. Nous aussi, très docte personnage, nous avons hanté les écoles; nous aussi, nous nous sommes imbus des ces préceptes que l'on doit à Aristote, ou qui viennent de Gorgias, savoir, qu'il est plusieurs manières d'écrire, et que dans ces manières diverses, autre chose est d'écrire d'un style déclamatoire, autre chose d'écrire d'un style dogmatique. Dans le premier cas, on parle d'une façon vague, et, en répondant à l'adversaire, l'on propose tantôt ceci, tantôt cela; on raisonne comme l'on veut : on dit une chose, et l'on en fait une autre; on présente du pain, comme dit le proverbe, et l'on tient une pierre. Dans le second cas, il faut de la droiture et de la bonne foi. Autre chose est de proposer une question, autre chose est de définir d'un côté : l'on attaque, de l'autre l'on instruit. Pendant que je suis aux prises, et que ma vie se trouve en danger, vous me dites avec l'empressement d'un maître officieux : Ne porte pas tes coups obliquement et par où l'on ne s'attend point à les recevoir; frappe en avant; il est honteux pour toi de vaincre l'ennemi par le stratagème, et non point par la force.» — Comme si ce n'était point le comble de l'art, en combattant, de menacer un endroit, et de frapper à un autre. Lisez, je vous prie, Démosthène, lisez Cicéron; ou si les rhéteurs vous déplaisent, parce qu'ils s'appliquent à dire des choses vraisemblables plutôt que des choses vraies, lisez Platon, Théophraste, Xénophon, Aristote, et les

autres philosophes qui sont sortis de l'école de Socrate, comme autant de ruisseaux venus d'une même source. Qu'y a-t-il chez eux qui respire la franchise et la simplicité ? Comme ils savent accommoder les paroles à leurs sentiments ! Comme ils savent leur donner un sens favorable Origène, Méthodius, Eusébius, Apollinaire ont beaucoup écrit contre Celse et Porphyre; voyez de quels arguments, de quelles subtilités ils se servent pour combattre des erreurs inventées par l'esprit du démon ! Comme ils sont amenés quelquefois à dire non pas ce qu'ils pensent, mais ce qu'il faut dire; ils parlent contre ceux que l'on nomme Gentils. Je ne dis rien des auteurs latins, de Tertullien, de Cyprien, de Minutius, de Victorinus, de Lactance, d'Hilaire, de peur qu'il ne semble que j'accuse les autres, au lieu de me défendre. Je citerai l'apôtre Paul; car, toutes les fois que je le lis, je crois entendre, non pas des paroles, mais des coups de tonnerre. Lisez ses Épîtres, celles principalement qu'il adresse aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens, et dans lesquelles il est tout entier à la polémique; vous verrez, dans les témoignages qu'il emprunte à l'ancien Testament, quelle habileté, qu'elle prudence, qu'elle finesse il met à déguiser le but qu'il se propose. Certaines paroles ont un air simple, et paraissent venir d'un homme sans malice et sans culture, qui est aussi inhabile à tendre des pièges qu'à éviter ceux qu'on lui tend; mais, où que vous jetiez les yeux, vous apercevez la foudre. Il s'attache à un sujet, il s'empare de tout ce qu'il aborde, tourne le dos pour vaincre, et fait semblant de fuir pour tuer. Efforçons-nous donc de le calomnier, et disons-lui :

Les passages dont, vous vous êtes servi contre les Juifs et contre les hérétiques n'ont pas, dans les lieux d'où vous les tirez, le même sens que dans vos Épîtres. Nous trouvons des exemples réduits, pour ainsi dire, en captivité; vous faites servir à votre triomphe des choses qui, dans les volumes où vous les puisez, sont inaptés au combat. — Cet Apôtre ne nous dit-il pas comme le Sauveur : Autre est mon langage avec les étrangers, autre avec ceux de la maison. La foule reçoit les paraboles, les disciples entendent la vérité. Le Seigneur propose des questions aux pharisiens, et ne les explique pas. Autre chose est d'instruire un disciple, autre chose de combattre un ennemi. *Mon secret est pour moi*, dit le Prophète; *mon secret est pour moi et pour les miens*. (Is 24,16).

Vous vous irritez contre moi de ce que j'ai vaincu Jovinianus, et ne l'ai point instruit; je veux dire qu'ils s'irritent ceux qui sont fâchés de le voir anathématisé, et qui, en vantant ce qu'ils sont, accusent ce qu'ils feignent d'être. Comme si j'avais dû le prier de me céder la victoire; comme si, malgré son opiniâtre résistance, je n'avais pas dû l'enchaîner dans les liens de la vérité ! C'est là ce que je dirais si, dans le désir de vaincre, je m'étais écarté, en quelque chose, du sens des Écritures, et, comme font d'ordinaire les hommes éminents, je contrebalancerais ma faute par mes services antérieurs. Mais, parce que je suis interprète de l'Apôtre, que je ne donne point mon opinion personnelle, et que je me borne à remplir les fonctions de commentateur, tout ce qui peut sembler trop sévère on doit l'attribuer à l'auteur que j'explique, plutôt qu'à moi qui le commente, à moins, par hasard, qu'il ne tienne un autre langage, et que, par une maligne interprétation je n'aie altéré le sens naturel de ses paroles. Que celui qui m'accuse vienne me convaincre, les Écritures à la main.

Nous avons dit : «S'il est bon de ne pas toucher de femme, c'est donc mal d'en toucher quelqu'une, car il n'y a d'opposé au bien que le mal; or, si c'est mal de toucher une femme, et si cela se pardonne, on ne le passe que pour éviter, quelque chose de pire.» Ainsi de suite jusqu'au chapitre suivant. Nous nous sommes exprimé de la sorte, parce que l'Apôtre avait dit : *Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme; néanmoins pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme et chaque femme avec son mari*. (1 Cor 7,1-2). En quoi mes paroles diffèrent-elles du sens de l'Apôtre ? Peut-être en ce qu'il prononce, tandis que je doute; en ce qu'il décide tandis que je propose une question; en ce qu'il dit formellement : *Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme*, tandis que je demande avec réserve *s'il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme*. Le mot *si* est d'un homme qui doute, et non pas d'un homme qui affirme. L'Apôtre dit : *Il est avantageux de ne s'approcher d'aucune femme*; et moi je ne fais qu'ajouter ce qui peut être opposé à ce bien dont il parle. Je dis encore immédiatement après : «Il faut remarquer la prudence de l'Apôtre; car il n'a pas dit : *Il est bon que l'homme n'ait pas de femme*, mais : *Il est bon de ne point toucher de femme*, comme s'il y avait du danger à en toucher une, et qu'on ne pût le faire sans se perdre.» Vous le voyez donc, j'ai voulu parler, non pas des personnes mariées, mais simplement des devoirs du mariage; ce qui n'est autre chose que comparer le mariage lui-même avec la continence et la virginité, qui nous rendent semblables aux anges, et faire voir qu'il est bon à l'homme de ne toucher aucune femme.

Vanité des vanités, et tout est vanité, (Ec 1,2) dit l'Ecclésiaste. Si toutes les créatures sont

bonnes, en tant que sorties des mains d'un créateur qui est bon, comment tout n'est-il que vanité ? Si la terre est vanité, est-ce que les cieus, les anges, les trônes, les dominations, les puissances et les vertus le sont également ? — Les choses qui sont bonnes, en tant que sorties des mains d'un créateur qui est bon, sont appelées vanité, quand on les compare à des choses qui valent mieux : par exemple, comparée à un flambeau, une lampe n'est rien; comparé à une étoile, un flambeau n'a point d'éclat; une étoile, comparée à la lune, est obscure; rapprochez la lune du soleil, elle n'aura pas de clarté; mettez en parallèle le Christ et le soleil, celui-ci ne sera que ténèbres. *Je suis celui qui est*, (Ex 3,14) dit le Seigneur; toutes les créatures, comparées à Dieu, sont, donc un pur néant. Seigneur, dit Esther, *ne livre point voire héritage à ceux qui ne sont rien*, (Es 14,11) c'est-à-dire, aux idoles et aux démons. Cependant ils existaient ces démons et ces faux dieux auxquels Esther conjurait le Seigneur de ne pas livrer son peuple. Nous voyons aussi, dans Job, que Baldad, en parlant de l'impie, s'exprime en ces mots : *Que les choses dans lesquelles il mettait sa confiance soient arrachées de sa maison, et que la mort, comme un roi, le foule aux pieds; — que ses compagnons habiteront la demeure où il n'est plus*. (Job 18,14) Nul doute qu'il ne s'agisse du diable, qui, tout en ayant des compagnons, — et il n'en aurait point, s'il n'existait, pas, — se trouve cependant considéré comme n'existant point, parce qu'il est, en quelque sorte, perdu pour Dieu. C'est dans ce sens que nous avons dit, sans néanmoins faire mention des femmes mariées, que c'est un mal de toucher une femme, parce que c'est un bien de ne point en toucher. Voilà pourquoi nous avons comparé ensuite la virginité au froment, les noces à l'orge, et la fornication au fumier. Sans doute, le froment et l'orge sont des créatures de Dieu; néanmoins, dans l'évangile, la foule la plus nombreuse est nourrie avec des pains d'orge, et la moins nombreuse avec des pains de froment. *Seigneur*, dit le Prophète, *vous sauverez les hommes et les animaux*. (Ps 35,7). C'est là précisément ce que nous avons dit en d'autres termes, lorsque nous avons comparé la virginité à l'or, les noces à l'argent; lorsque nous avons parlé des cent quarante-quatre mille vierges marqués du signe, lesquels ne se sont point souillés avec des femmes, et qu'ainsi nous avons voulu montrer que tous ceux qui ne sont pas demeurés vierges, sont, en quelque sorte, souillés, si l'on compare leur état à une vie pure et chaste comme celle des anges et de notre Seigneur Jésus Christ.

Que si l'on trouve quelque chose de trop dur dans mes paroles, et si l'on me blâme d'avoir mis entre le mariage et la virginité autant de distance qu'il y en a entre le froment et l'orge, qu'on lise le livre de saint Ambroise, concernant les veuves, et l'on verra que, en parlant de la virginité et du mariage, il dit entre autres choses : «L'Apôtre ne loue pas tellement le mariage qu'il étouffe dans les cœurs l'amour de la virginité; mais, conseillant d'abord de garder la continence, il donne ensuite des remèdes contre l'incontinence. Après avoir montré aux forts quelle récompense est réservée à leur vocation sublime, il ne laisse néanmoins défaillir personne en route, et, s'il applaudit ceux qui marchent les premiers, il ne méprise pas ceux qui viennent ensuite; car il avait appris lui-même que le Seigneur Jésus donna aux uns du pain d'orge, crainte qu'ils ne tombassent de faiblesse dans le chemin, aux autres son Corps, afin qu'ils marchassent vers le royaume.» Et un peu après : «Il ne faut donc pas s'abstenir du mariage comme d'une action criminelle, mais il faut l'éviter comme un joug qui nous assujettit à de nombreuses nécessités; car la loi condamne la femme à enfanter dans le travail et dans la tristesse, à se tourner vers son mari, et à se soumettre à son empire. Ce sont donc les femmes mariées, et non pas les veuves, que la loi condamne à enfanter dans le travail et dans la douleur; ce sont les femmes mariées, et non pas les veuves, que la loi condamne à enfanter dans le travail et dans la douleur; ce sont les femmes mariées, et non pas les vierges, qui doivent se soumettre à l'empire d'un mari.» Dans un autre endroit, expliquant ce passage de l'Apôtre : *Vous avez été achetés bien cher, n'allez pas vous rendre esclaves des hommes*, (1 Cor 7,2-3) il dit : «Vous voyez clairement que le mariage est une servitude.» puis un peu après : «Si donc le mariage, quelque bon qu'il soit, n'est qu'une servitude, que doit-ce être d'un mauvais mariage, où, loin de se sanctifier mutuellement, l'on ne travaille qu'à se perdre.

Tout ce que nous avons dit assez longuement sur la virginité et le mariage, Ambroise l'a resserré dans des bornes étroites, renfermant beaucoup de choses en peu de mots. Il appelle la virginité une exhortation à la chasteté, et le mariage un remède contre l'incontinence; puis d'une manière significative, descendant des choses les plus élevées à celles qui le sont moins, il montre aux vierges qu'elle récompense est réservée à leur vocation sublime, et il console les femmes mariées, crainte qu'elles ne défaillent en route; il loue les uns, sans mépriser les autres. Il compare le mariage à l'orge, et la virginité au Corps de Jésus Christ. Or, il y a, ce me semble, beaucoup moins de différence entre le froment et l'orge, qu'entre l'orge et le Corps de Jésus Christ. Enfin, il dit qu'il faut éviter le mariage comme un joug qui assujettit à de nombreuses nécessités, et qu'il

est la définition d'une servitude manifeste. Il dit beaucoup d'autres choses, et assez au long dans ses trois livres concernant les vierges.

D'après cela, il est manifeste que je n'ai rien dit de nouveau touchant les vierges ou les femmes mariées, et que j'ai en tout suivi le sentiment des anciens, d'Ambroise comme des autres auteurs, qui ont développé les dogmes ecclésiastiques, et dont j'aime beaucoup mieux imiter l'heureuse négligence que l'exactitude obscure de certains rigoristes. Que les hommes mariés s'irritent contre moi parce que j'ai dit : «Comment, je vous prie, peut-on appeler un bien ce qui nous empêche de prier et de recevoir le Corps du Christ ? Quand je remplis les devoirs d'un homme marié, je ne remplis pas, ceux d'un homme continent. Le même Apôtre, dans un autre endroit, nous ordonne de prier sans cesse. S'il faut prier toujours, il ne faut donc jamais user du mariage, car, lorsque je remplis le devoir conjugal, je ne saurais prier.» Il est évident que j'ai dit cela, parce que j'expliquais ce passage de l'Apôtre : *Ne vous refusez point l'un à l'autre le devoir conjugal, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre, pour un temps, afin de vaquer à la prière.* (1 Cor 7). L'apôtre Paul assure que, lorsqu'on remplit le devoir conjugal, on ne saurait prier. Si donc l'usage du mariage nous empêche de vaquer à une chose moins importante c'est-à-dire de prier, à combien plus forte raison ne nous empêche-t-il point de vaquer à une chose plus importante, c'est-à-dire, de recevoir le Corps du Christ ? Pierre nous exhorte à la continence, afin que nos prières ne soient pas interrompues. Quel est en ce point, je vous prie, le péché que je commets ? de quoi peut-on m'accuser ? quelle est ma faute ? Si les eaux d'une rivière sont troubles et bourbeuses, c'est la faute, non pas de la rivière, mais de la source. Mon crime est-il d'avoir osé ajouter de moi-même : «Comment peut-on appeler un bien ce qui nous empêche de recevoir le Corps du Christ ?» À cela je répondrai en peu de mots : Qu'est-ce qui vaut le mieux, prier, on recevoir le corps de Jésus Christ ? Assurément c'est de recevoir le Corps du Christ ? Si donc l'usage du mariage nous empêche de vaquer à ce qui est moins important, à plus forte raison nous empêche-t-il de vaquer à ce qui l'est davantage.

Nous avons dit dans le même traité, que David et ses compagnons n'auraient pu, suivant la loi, manger les pains de proposition, s'ils n'avaient répondu qu'ils n'avaient vu, depuis trois jours, aucune femme; je n'entends pas des courtisanes, ce qui était défendu par la loi, mais je parle de leurs propres épouses, dont il leur était permis d'approcher. J'ai dit encore que, les Israélites étant près de recevoir la loi sur le mont Sinai, il leur fut défendu d'approcher de leurs femmes durant trois jours. Je sais qu'il est d'usage, à Rome, que les fidèles reçoivent tous les jours le Corps de Jésus Christ, et je ne veux ni blâmer ni approuver cela, car chacun abonde en son sens; mais j'en appelle à la conscience de ceux qui communient le jour même où ils ont usé du mariage, et qui, suivant l'expression de Perse : *Purifient leur nuit dans le courant des eaux.* Pourquoi n'osent-ils pas approcher des tombeaux des martyrs ? Pourquoi n'entrent-ils pas dans les églises ? Autre est donc le Christ qu'on adore en public, autre celui que l'on adore chez soi ? Ce qui n'est pas permis dans l'église, ne l'est pas non plus dans la maison. Rien n'est caché à Dieu, les ténèbres mêmes sont lumineuses pour lui. Que chacun donc s'éprouve et approche ainsi du Corps de Jésus Christ. Ce n'est pas que, en différant un ou deux jours de communier, on devienne meilleur chrétien, ni que, ce que je n'ai pas mérité aujourd'hui, je le mérite davantage demain ou après-demain; mais il faut que la douleur que j'ai de n'avoir point participé au Corps du Christ m'engage à me priver pour un temps de l'usage du mariage, et qu'à l'amour d'une femme je préfère celui du Christ. Cela est dur, cela n'est pas supportable, direz-vous ? Quel homme, dans le siècle, pourrait s'astreindre à cette loi ? Que celui qui peut le faire le fasse; que celui qui ne le peut pas prenne le parti qu'il voudra. Je ne me soucie point de ce que chacun peut ou veut faire, mais je parle suivant ce qu'ordonnent les Écritures.

On me blâme encore d'avoir dit, en mes commentaires sur le même Apôtre : «Mais, de peur que quelqu'un ne s'imagine que, par les paroles suivantes : *Afin que vous puissiez vaquer à l'oraison, et ensuite vivre ensemble comme auparavant.* L'Apôtre veut qu'on use du mariage, tandis qu'il n'en permet l'usage qu'afin de prévenir une plus grande ruine, Paul ajoute aussitôt : *Crainte que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence.* Il dit après cela : *Vivez ensemble comme auparavant.* La merveilleuse indulgence de permettre ce qu'on n'ose pas même nommer, ce que l'on préfère aux tentations de Satan, ce qui a pour pause l'incontinence. Nous nous donnons beaucoup de peine, comme pour expliquer l'obscurité de ce passage, tandis que celui-là même qui l'écrivit l'explique en ces termes : *Au reste ce que je vous dis, c'est par condescendance, et je n'en fais point un commandement.* (1 Cor 7,5). Et nous hésitons encore à dire que le mariage est une indulgence, et non pas un précepte, comme si l'on ne permettait pas de même les secondes et les troisièmes noces et le reste.

Qu'ai-je dit ici que n'ait pas dit l'Apôtre ? Est-ce donc ceci : «Il a honte de nommer ce qu'il

permet ?» Je pense, moi, que lorsqu'il dit : *Vivez comme auparavant*, sans parler de la chose même, il n'indique pas ouvertement l'usage du mariage, mais le désigne en des termes honnêtes. Seraient-ce les paroles suivantes : «Il préfère aux tentations de Satan ce qui a pour cause l'incontinence ?» Mais l'Apôtre ne dit-il pas la même chose en d'autres termes : *De peur que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence* ? Est-ce enfin parce que j'ai dit : «Et nous hésitons encore à dire que le mariage est une indulgence, et non point un précepte ?» Si cela paraît trop dur, qu'on s'en prenne à l'Apôtre qui dit : *Je vous parle ainsi par indulgence, et ne vous fais point un commandement*. Et qu'on ne vienne pas m'accuser, moi qui, si j'ai renversé l'ordre des choses, n'ai rien changé au sens ni aux paroles.

Passons au reste, car je suis resserré dans les bornes étroites d'une lettre. Or, dit l'Apôtre, *je déclare aux personnes qui ne sont point mariées, ou qui sont veuves, qu'il leur est bon de rester dans cet état comme j'y reste moi-même. — Que si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler*. (1 Cor 7,8-9). Voici comment nous avons expliqué ce passage : «Après avoir accordé aux personnes mariées l'usage du mariage, et leur avoir montré ce qu'il exigeait, ou ce qu'il permettait, l'Apôtre en vient aux célibataires et aux veuves, puis se propose lui même pour exemple, et les appelle heureuses, si elles peuvent persévérer en cet état. Mais, si elles ne peuvent garder la continence, il leur ordonne de se marier, répétant ce qu'il avait dit plus haut : *À cause de la fornication*, et encore : *De peur que Satan ne vienne à vous tenter, à cause de votre incontinence*. Puis il expose le motif pour lequel il a dit : *Si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler*. Il vaut mieux se marier parce que c'est un plus grand mal de brûler. Éteignez les feux de la passion, et l'Apôtre ne dira pas qu'il vaut mieux se marier. Quand on dit qu'une chose est meilleure, c'est toujours par rapport à une chose pire, et non point à une chose absolument bonne d'elle-même. C'est comme si l'Apôtre disait : Il vaut mieux n'avoir qu'un œil que de n'en point avoir.» Ensuite, ayant adressé la parole à l'Apôtre, j'ai ajouté : «Si le mariage est bon de lui-même, gardez-vous de le comparer à un embrasement; bornez-vous à dire : Il est bon de se marier. Je me défie de la bonté d'une chose que la grandeur d'un autre mal me contraint seule de regarder comme un moindre mal; car, pour moi, je veux, non point ce qui est moins mauvais, mais ce qui est absolument bon.»

L'Apôtre veut que les célibataires et les veuves ne sortent pas de leur état; il les exhorte à suivre son exemple, et les, appelle heureuses si elles peuvent vivre de la sorte; mais, si elles ne peuvent garder la continence et qu'elles veuillent éteindre les feux des désirs, moins par la continence que par la fornication, alors il vaut mieux pour elles se marier que de brûler. À cela nous avons ajouté : «Il vaut mieux se marier, parce que c'est quelque chose de moins mauvais que de brûler;» ne donnant pas mon propre sentiment, mais interprétant ces paroles de l'Apôtre : *Il vaut mieux se marier que de brûler*, c'est-à-dire, il vaut mieux prendre un mari que de se livrer à la fornication. Si vous me faites voir que c'est bien de brûler ou de forniquer, alors ce que l'on aura préféré à ce bien sera quelque chose de meilleur; mais le mariage ne passe pour meilleur que par rapport à ce qui est mauvais, il ne saurait égaler cette pureté chaste et sainte, qui nous rend semblables aux anges. Si je dis que la virginité est préférable au mariage, alors je préfère ce qui est meilleur à ce qui est bon; mais si je viens à dire ensuite : Le mariage est préférable à la fornication, alors je ne préfère pas ce qui est meilleur à ce qui est bon, mais ce qui est bon à ce qui est mauvais. Il y a une grande différence entre ce qui est meilleur par rapport au mariage, et ce qui est meilleur par rapport à l'impureté.

Or, je vous prie, qu'y a-t-il à reprendre dans cette explication ? Mon dessein était, non pas de plier les Écritures à ma pensée, mais de développer le sens que je voyais dans les Écritures. Le devoir du commentateur, c'est d'exposer, non point ce qu'il pense, lui, mais ce que pense l'auteur qu'il interprète, Le faire parler autrement qu'il n'a pensé, c'est être bien moins interprète que l'adversaire de celui que l'on s'efforce d'interpréter. Oui lorsque je n'explique pas les Écritures, mais que je parle en toute liberté, d'après ma pensée, que l'on me fasse voir que j'ai dit quelque chose contre le mariage; mais, si l'on ne peut le prouver, alors ce que l'on trouvera de trop austère et de trop dur en mes livres, qu'on l'attribue à l'écrivain sacré et -non pas à son interprète.

Qui donc pourrait souffrir que l'on me blâme de ce que, en expliquant les chapitre où l'Apôtre parle ainsi des gens mariés : *Ces personnes-là souffriront, dans leur chair, des peines et des afflictions*, (1 Cor 7,28) — j'ai dit : «Ignorants que nous sommes nous nous imaginons que, dans le mariage, on goûte du moins les plaisirs qui peuvent flatter la chair; mais si les gens mariés ont à souffrir des tribulations dans les plaisirs mêmes qui semblent faire tout le bonheur de leur état, quel attrait le mariage pourra-t-il encore avoir pour eux, puisque l'esprit, le cœur et la chair y

trouvent leur torture ?» Est-ce condamner le mariage que de dire que, les vagissements et la mort des enfants, que les fausses couches, que les malheurs domestiques et diverses calamités sont des peines inséparables du mariage ?

Lorsque vivait Damase, de sainte mémoire, nous écrivîmes contre Helvidius un traité sur la virginité perpétuelle de la bienheureuse Marie, dans lequel nous fûmes obligés, pour relever le bonheur des vierges, de dire beaucoup de choses touchant les maux et les chagrins du mariage. Cet homme distingué, cet homme habile dans les Écritures, et qui était vierge et docteur de l'Église vierge, trouva-t-il rien à reprendre dans notre ouvrage ? En un livre adressé à Eustochium, nous avons écrit sur le mariage des choses beaucoup plus dures, et personne n'en a été choqué. Ami de la chasteté, Damase en écoutait attentivement l'éloge. Lisez Tertullien, lisez Cyprien, lisez Ambroise, et condamnez-moi ou justifiez-moi avec eux. Il s'est rencontré des gens de la famille de ceux que Plaute met en scène, gens qui sont habiles seulement à médire des autres, qui font consister leur science à décrier les ouvrages de tout le monde, et qui, nous enveloppant, mon adversaire et moi, dans une même condamnation, prétendent que nous avons tort l'un et l'autre, bien qu'il soit nécessaire que l'un des deux ait raison.

Lors parlant de ceux qui se marient en secondes et en troisièmes noces, nous avons dit : «Il vaut mieux ne connaître qu'un seul homme, même en secondes et en troisièmes noces, que d'en connaître plusieurs,'-à-dire, il est plus pardonnable de s'abandonner à un seul homme que de se prostituer à plusieurs.» Ne nous sommes-nous point expliqué aussitôt, quand nous avons ajouté : «En effet, à cette Samaritaine qui, dans l'évangile, dit qu'elle compte son sixième mari, le Seigneur prouve, que cet homme n'est point son mari véritable ?» Je le déclare hautement encore, l'Église ne condamne ni les secondes, ni les troisièmes noces, et ainsi elle permet d'épouser un cinquième, un sixième mari et plus encore, de même qu'elle permet d'en épouser un second; mais comme on ne condamne pas ces sortes de mariages, aussi ne veut-on pas les approuver : Ils sont un allègement pour notre faiblesse, mais ils ne font point honneur à la continence. Voilà pourquoi j'ai dit ailleurs : «Quand on se marie plus d'une fois, il importe peu qu'on aille aux secondes et aux troisièmes noces, puisqu'il n'y a plus monogamie. *Tout est permis, mais tout n'est pas avantageux.* (1 Cor 6,12). Je ne condamne ni les secondes, ni les troisièmes, ni même, si cela peut se dire, les huitièmes noces; qu'une femme donc épouse, si elle veut, un huitième mari, plutôt que de vivre dans le libertinage.»

Venons au reproche que l'on me fait d'avoir écrit que, dans le texte hébreu, il n'est pas dit du second jour de la création comme du premier, du troisième et des autres : *Dieu vit que cela était bon*, puis d'avoir ajouté que l'Écriture nous donne ainsi à entendre que le nombre deux n'est pas bon, parce qu'il détruit l'unité et qu'il est la figure du mariage; que c'est la raison pour laquelle les animaux impurs entrèrent par couples dans l'arche de Noé, les animaux purs étant en nombre impair.»

Quant à ce que j'ai dit du second jour, je ne vois pas ce que l'on peut y reprendre. Me blâme-t-on de n'avoir pas dit que les paroles citées se trouvent dans l'Écriture; ou, si j'ai dit qu'elles s'y trouvent, de les avoir expliquées autrement que ne le permet la simplicité de l'Écriture ?

Non, il n'est pas dit du second jour : *Dieu vit que cela était bon*; que l'on s'en rapporte là-dessus, non point à mon témoignage, mais à celui de tous les Hébreux et des autres interprètes, j'entends aux témoignages d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion. Que si cela ne se trouve point dit du second jour, tandis qu'il en est autrement pour les autres, que l'on m'apporte une meilleure raison de ce silence, ou lien, si l'on n'en aucune, que l'on se rende, bon gré, à celle que j'ai donnée.

Et quant aux animaux qui furent dans l'arche de Noé, si ceux qui entraient par couples étaient impurs, tandis que ceux qui entraient en nombre pair étaient des animaux purs, et tout le monde convient que cela est écrit, alors que l'on nous dise pourquoi; si on ne le fait pas, alors il faut que l'on reçoive, bon gré, malgré, la raison que j'en ai donnée. Ou servez de meilleurs mets et recevez-moi pour convive, ou bien soyez content de ma table, quelque frugale qu'elle soit. Me faut-il énumérer tous les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit sur le nombre impair, Clément, Hippolyte, Origènes, Dionysius, Eusèbe, Didymus, et parmi les nôtres Tertullien, Cyprien, Victorinus, Lactance, Hilaire. Quant à Cyprien, en quels termes, avec quelle étendue il a parlé du nombre sept, je veux dire du nombre impair, c'est ce que l'on voit assez par son livre adressé à Fortunatus. Faut-il, par hasard, citer ici tout ce que Pythagore, Architas de Tarente et Publius Scipion, au sixième livre de la république disent du nombre impair ? Si mes détracteurs ne veulent pas écouter ces illustres personnages, je leur ferai crier par les écoles des grammairiens :

saint Jérôme

Du nombre impair les dieux sont réjouis.
Virgile Ect. 8,59

Crime affreux ! les églises sont renversées, l'univers est indigné, si nous disons que la virginité est quelque chose de plus pur que le mariage; si nous préférons le nombre impair au nombre, pair; si nous montrons que les figures de l'Ancien Testament ont servi à la vérité évangélique.

Tout ce que l'on trouve encore de répréhensible dans mon livre, je le crois peu important, ou bien analogue aux explications déjà données; c'est pourquoi je n'ai pas voulu y répondre, crainte de dépasser les bornes d'une lettre, crainte aussi de paraître n'avoir pas assez foi en vos talents, vous en qui j'ai trouvé le défenseur de ma cause, avant même que je vous priasse de l'être. Donc, en finissant, je proteste que je n'ai pas condamné le mariage et que je ne le condamne pas, mais que j'ai voulu répondre à un adversaire, sans appréhender les embûches des miens. Si j'éleve jusqu'aux cieux la virginité, ce n'est pas que je l'aie conservée, mais je suis pénétré d'une admiration plus grande pour un bien que je ne possède plus. Il y a de l'ingénuité et de la candeur à louer dans les autres ce que l'on n'a plus soi-même. Parce que le poids de mon corps me retient attaché à la terre, est-ce donc que je n'admurerai pas le vol des oiseaux, je ne vanterai pas la colombe

*Qui nage mollement, et, dans un air tranquille,
Soutient l'agilité de son vol immobile.*
Aeneid. 217

Que nul ne se trompe lui-même, ou ne se jette dans le précipice creusé par un insidieux louangeur. La première virginité date de la première naissance; la seconde virginité date de la seconde naissance. Ce n'est pas moi qui dit cela; il y a longtemps qu'il est écrit : *Personne ne peut servir deux maîtres*, (Mt 6,2) la chair et l'esprit. *La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés l'un à l'autre, en sorte que nous ne faisons pas ce que nous voudrions faire.* (Gal 5,17).

Lorsque vous trouvez, dans mon ouvrage, quelque chose de trop sévère, prenez-vous-en, non point à mes paroles, mais à l'Écriture, d'où elles sont tirées. Le Christ est vierge; la Mère du Dieu vierge fut vierge toujours, mère et vierge tout à la fois. Jésus entra, les portes étant fermées; puis, dans son sépulcre, qui était neuf et taillé dans le roc vif, personne n'a été déposé, ni avant ni après Lui. Il est ce jardin fermé, cette fontaine scellée, et d'où, selon Joël, (Jo 3,18) tire sa source, le fleuve qui arrose le torrent des liens ou des épines : — des liens du péché qui jadis nous tenaient captifs; — des épines qui étouffent la semence du père de famille. Il est cette porte orientale, dont parlait Ézéchiël, (Ez 44,44) cette porte toujours fermée, toujours brillante, qui cache ou dévoile le Saint des saints, et par laquelle entre et sort le soleil de justice, notre pontife suivant l'ordre de Melchisédech. Que l'on me dise comment Jésus entra, les portes étant fermées, lorsqu'il présenta ses mains à toucher, son côté à examiner, qu'il montra ses os et sa chair, afin que l'on ne prit pas un corps réel pour une ombre, et, moi je dirai comment la sainte Marie est tout à la fois mère et vierge, vierge après l'enfantement, et mère avant le mariage.

Ainsi, comme nous avons commencé de le dire, le Christ vierge, Marie vierge ont consacré la virginité dans l'un et dans l'autre sexe. Les Apôtres furent vierges, ou gardèrent la continence dans le mariage. Les évêques, les prêtres, les diacres doivent être, lors de leur élection, ou vierges ou veufs; du moins faut-il que, après leur ordination, ils se vouent à une éternelle chasteté. Pourquoi nous faisons-nous illusion à nous-mêmes, et trouvons nous mauvais que, si nous brûlons toujours de feux impurs, l'on nous refuse les récompenses destinées à la chasteté ? Nous voulons user de mets somptueux et recherchés, nous délecter eux embrassements de nos épouses, et après cela, régner avec le Christ parmi les vierges et les veuves ! La même récompense attend-elle donc la faim et la bonne chère, le vêtement négligé et le vêtement pompeux, le rude sac et la soie moelleuse ? Lazare a reçu les souffrances pendant sa vie, et ce riche, couvert de pourpre, toujours plongé dans l'opulence et la splendeur, a joui, pendant sa vie, de tous les biens de la chair; mais après leur mort, ils occupent l'un et l'autre une place bien différente; la misère est échangée contre les plaisirs, et les plaisirs contre la misère. Il est en notre pouvoir de suivre ou Lazare, ou le riche.